



MD

EDPH3

Doctorat en éducation physique

Gestion du programme

IEPR Institut d'éducation physique et réadaptation

Responsable académique : Patrick Willems

Contact : Secrétariat de l'Institut d'éducation physique et de réadaptation

Tél. 010474418

Contenu du programme

L'examen pour le grade de **docteur en éducation physique** comporte l'obtention préalable d'un diplôme d'études approfondies en sciences de la santé (voir ci-dessus), la réalisation d'une thèse originale entrant dans le cadre des matières enseignées à l'Institut d'éducation physique et de réadaptation et acceptée par la Commission des doctorats.

La dissertation doit être défendue publiquement par le récipiendaire.

Le règlement complet du doctorat peut être obtenu au secrétariat de l'Institut.